



REPUBLIQUE DU NIGER
REGION D'AGADEZ
DEPARTEMENT D'INGALL
COMMUNE RURAL D'INGALL

Procès-verbal de la réunion du comité de salubrité

L'an deux mille seize et le 21 Janvier s'est tenu dans la salle de réunion de la mairie d'Ingall une réunion du comité de salubrité de la commune rurale d'Ingall.

Etaients présents

Nom et prénom	Fonction
Mohamed Mamane	Maire d'Ingall
Ousmane Houmoud	Chef de village
Ibrahim Alanga	Représentant Chlorophylle
Laïlata Ilattou	Présidente relais
Mohamed Sidati	Conseiller municipal
Zeinabou Mohamed	Agent hygiène et assainissement
Ismael Hamma	Coopérative Habdigui
Nabi Akéfil	Chef de quartier
Haïdara Agack	Chef de quartier
Maidagi Inwal	Chef de quartier

Deux points étaient inscrits à l'ordre du jour

- préparation des prochaines activités de l'association Chlorophylle
- faire l'état de lieu des activités

Après la Fatiha le maire de la commune Mr Mohamed Mamane a pris la parole. Il a remercié les uns et les autres pour avoir répondu massivement à son appel. Il a aussi expliqué l'importance de ces activités dans la vie d'une commune. Puis a donné la parole au représentant de Chlorophylle afin de donner en détails les activités futures.

Formation : la formation concerne, tous les acteurs qui œuvrent dans l'hygiène et assainissement à savoir le représentant de Chlorophylle, l'agent d'hygiène et assainissement, les femmes relais.

Les fosses septiques : ces réalisations tant attendues ont beaucoup attiré l'attention des chefs de quartiers. Ils ont souhaité obtenir un nombre important de fosses par quartier. Chaque chef de quartier dressera la liste des bénéficiaires qui sera transmise au représentant de Chlorophylle. Toutes les fosses construites tiennent bien. Par contre beaucoup des dalles sont cassées faute d'entretien. En effet ces dalles n'ont pas été suivies d'arrosages réguliers à leur mise en place. Le maire informera les bénéficiaires à travers les chefs de quartier du danger que présentent ces fosses. La mairie donnera un délai pour la reprise des dalles cassées, passé ce délai des amendes seront appliquées à tout manquement. Concernant les nouvelles fosses, l'agent de Chlorophylle appuyé par les agents techniques de la mairie suivra de près les travaux afin de s'assurer d'une bonne exécution des activités.

Plusieurs habitants ont dressé des demandes à travers leur chefs de quartiers : Alkoubla 1 = 12 fosses, Alkoubla 2 = 14 fosses, Alkoubla 3 = 17 fosses, Téguef Koyo = 11 fosses, Attaram 1 = 10 fosses, Attaram 2 = 7 fosses, Sabon Gari = 16 fosses, Toudou = 12 fosses, Itirmane = 15 fosses.

Les latrines : Chlorophylle et ses partenaires ont construit plusieurs latrines dans les écoles, au marché, dans les mosquées... mais les latrines publiques du marché n'ont jamais été gérées comme prévu. Elles sont même effondrées et ont été reprises par des commerçants du marché pour leur utilisation privée. Présentement, 2 latrines en matériaux définitifs ont été construites par orange Niger à l'auto gare d'Ingall. Ces latrines ne sont pas encore gérées. Le nouveau maire prendra des dispositions pour leur utilisation. Pour les nouvelles latrines publiques une école coranique a fait la demande de 2 latrines pour ses nombreux élèves qui font leur besoin le long de la rue pavées qui se trouve dans le quartier Alkoubla.

Adduction d'eau : la petite adduction d'eau qui concerne les écoles et le centre de santé doit continuer dans ce sens. Toutes les écoles sont dotées de cette petite adduction sauf l'école Toudou. Au niveau de cette école, la Société d'exploitation des eaux n'a pas encore aménagé le tuyau principal qui nous permettra l'installation d'un robinet dans cette école. Le robinet de l'école traditionnelle se trouvant éloigné des écoles doit être rapproché des classes durant ce projet et aussi mettre opérationnels les robinets au niveau du centre de santé notamment au niveau de la maternité et la salle de consultation.

Rues pavées : les rues pavées construites pour permettre une bonne évacuation des eaux dans la ville et surtout relier les mares sont en bon état. Pour parfaire l'activité, il est impératif de continuer les rues existantes afin de procéder au comblement des petites mares. Pour cela il faut achever la 1ère rue qui partait de l'ancienne mosquée pour aboutir à Tassalan Goussou, la 2ème rue qui arrive aussi à la même mare dans le quartier Alkoubla 2, achever la rue qui part de Tacharab à Tagan Goussou dans le quartier Alkoubla 1.

Comblement des mares : le comité de salubrité décidera de laquelle des 4 petites mares sera la 1ère à être comblé en fonction du budget. Si nécessaire réunir les efforts du projet à ceux de la mairie pour combler la mare qui se trouve dans le quartier administratif.

Pompe à motricité humaine : Chlorophylle et ses partenaires ont installés dans le kori une pompe qui a été renversée par un violent kori. Cette pompe qui a été récupérée sera réinstallée dans un village environnant d'Ingall notamment Torguit, Aborak ou Kerneche... mais le projet doit construire un puits à cet effet.

Pépinière : depuis le début de nos activités, la pépinière était parmi nos priorités. Plusieurs fois introduite elle n'a pas répondu à nos aspirations. Avec la volonté du nouveau maire les arbres seront plantés à la mairie, dans les écoles, les services de l'état, les maisons privées et certaines artères principales de la ville

Sensibilisation : la sensibilisation jusque-là menée de porte en porte et au centre de santé par les femmes Relais, sera renforcé par des débats publics à la mairie ou dans des quartiers avec des thèmes qui seront définies par le comité de salubrité.

L'étude des mares : la mairie ne disposant pas des ressources humaines compétentes ne peut prendre l'engagement. Mais c'est une des préoccupations des responsables actuelles de la commune. La mairie entend chercher des partenaires pour cette activité dont Chlorophylle pour la réalisation effective.

Les dépotoirs : 20 dépotoirs ont été construites en 2004 par Chlorophylle et l'agence Canadienne de développement international (ACDI). Ces dépotoirs sont presque inexistant, certains sont effondrés par manque d'entretien d'autre sont engloutis par des ordures. C'est le cas des 4 construits aux alentours de la grande mare de Langoussou. Ceux-ci ont été confondus avec les ordures et ont été poussés au fond de la mare par des engins Chinois lors d'évacuation des ordures, dans le cadre de la cure salée édition 2013. Pendant plus d'un an la mairie et les services de l'État sont dotés des dépotoirs métalliques qui semble une bonne chose. Pour les grands dépotoirs un mécanisme d'évacuation vers la décharge doit être trouvé avant la construction des nouveaux. La mairie est en train d'utiliser des charrettes asines avec des volontaires pour évacuer les ordures cela marche bien surtout au niveau du marché. La mairie compte sur l'appui de ses partenaires pour pérenniser cette activité. Néanmoins la mairie continuera des journées de salubrité.

Engagements de la mairie : la mairie s'engage à ;

- Réhabiliter les douches publiques qui se trouvent près du château d'eau
- Comblir la mare qui se trouve près de la mairie à hauteur de 10 millions de francs CFA (cette somme est insuffisante selon les services techniques compétents).
- mettre à la disposition de Chlorophylle un terrain pour construire un centre de stockage des déchets dangereux.
- mettre à contribution l'agent d'hygiène et assainissement et l'agent technique de développement pour la bonne marche du projet.

Le maire Président du comité de salubrité suivra de près toutes les activités financées par les partenaires de la commune particulièrement ce projet d'assainissement. Il convoquera chaque 6 mois le comité de salubrité comme prévu. Il peut aussi appeler une réunion extraordinaire si les circonstances l'exigent. Le nouveau maire est déterminé à tout mettre en œuvre pour le bon fonctionnement des activités dans l'intérêt de la commune d'Ingall.

Le secrétaire
Ibrahim Alanga



le président du comité
Le maire Mohamed Mamane



REPUBLIQUE DU NIGER
REGION D'AGADEZ
DEPARTEMENT D'INGALL
COMMUNE RURALE D'INGALL



Ingall le, 09/11/2015

A

Monsieur le président de
l'association chlorophylle (France)

Objet : Acceptation du projet accès d'eau et assainissement au profit de la population de la commune d'Ingall

Monsieur,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai eu connaissance du contenu de votre nouveau projet pour la commune d'Ingall.

Toutes les activités qui composent ce projet sont conformes à notre plan de développement communal, ce projet bénéficie de notre totale adhésion.

Toutefois, nous vous demandons de prioriser les fosses septiques dont les besoins sont énormes dans la ville.

Comme vous le savez, les fosses sont parmi les activités les plus indispensables pour l'hygiène et l'assainissement d'une ville. C'est pourquoi la mairie d'Ingall leur accorde une place de choix.

Monsieur le président, notre commune est confrontée aussi à des problèmes d'assainissement sur les points d'eau (puits pastoraux), par conséquent nous souhaitons la réhabilitation de certains puits et la construction des margelles autour des puits.

Dans l'attente d'une suite favorable, veuillez agréer monsieur le président l'expression de nos sentiments distingués.

Le maire

Mohamed Mamane

